

R.Ph.

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

OBJET:

Inventaire des ponts.-  
-.-

KIBUNGU, le 12 octobre 1959.-

M  
N\* 4066 /T.P.1/02/M.-

C.P.I. à Monsieur le Résident du Ruanda  
à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,  
J. PETIT.,

KIBUNGO



5252

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

S/C. de Monsieur le Résident du Ruanda à  
à KIGALI.-

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Suite à votre lettre n\* 660/3963 du 25  
septembre 1959, reçue le 5 octobre, j'ai l'honneur de  
porter à votre connaissance qu'il n'y a pas de pont d'une  
partie égale ou supérieure à 10 mètres dans le Territoire  
de Kibungu.-

Pour l'Administrateur de Territoire  
en route,  
L'Administrateur Territorial Assistant,

MULLER N.E.,